

<https://www.snetap-fsu.fr/Reforme-de-la-voie-professionnelle-La-FSU-quitte-le-Conseil-superieur-de-l.htm>  
1



# Réforme de la voie professionnelle. La FSU quitte le Conseil supérieur de l'éducation.



- Les Dossiers - Vie fédérale -  
Date de mise en ligne : lundi 25 mars 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**La Fsu, mais également [CGT](#)**, Sud et CGC ont quitté le conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 21 mars pour protester contre la publication à marche forcée des programmes du lycée professionnel.

Le ministre consulte de façon formelle sans vraiment écouter ni réellement prendre les avis des membres du [CSE](#) puisque ces dernier·es sont complètement ignoré·es. Alors que le code de l'éducation prévoit que les programmes soient publiés au moins un an avant leur application, les enseignant·es n'auront que quelques semaines pour se les approprier".

**Déclaration de la [FSU](#)** à cette occasion.

M. le Ministre,

La FSU dénonce une fois de plus la précipitation avec laquelle les projets de programmes de la voie professionnelle ont été conçus puisque moins de deux mois auront suffi pour que le CSP les présente. Les organisations syndicales ont été consultées à la hâte, en multilatérales, dans des réunions où ont pu être abordés jusqu'à 6 programmes en même temps. La consultation des enseignant-e-s n'a pas été non plus satisfaisante et les résultats n'ont pas été diffusés en amont de ce [CSE](#). Le questionnaire fortement orienté avec un manque de lisibilité de certains programmes sur l'ensemble du cycle du bac pro en 3 ans ainsi que le calendrier choisi en partie sur les vacances scolaires pour organiser cette consultation n'ont pas permis à la profession de s'exprimer sur le fond des contenus de ces programmes. Le nombre de participant-e-s à cette consultation d'environ 2400 enseignant-e-s, ainsi que le décalage entre ce nombre et celui des téléchargements de programmes d'environ 8000, illustrent bien la difficulté qu'ont eue les enseignant-e-s à se saisir de cette consultation. Lors de la CSL qui s'est tenue le mardi 12 et le mercredi 13 mars pratiquement aucune réponse n'a été apportée aux questions posées par les organisations présentes puisqu'aucun-e expert-e institutionnel-le n'avait été prévu-e pour cela.

Aujourd'hui, le CSE doit examiner des textes qui ont pris en compte une infime partie des modifications portées par la profession et les organisations syndicales qui les représentent. Force est de constater que de nombreux problèmes demeurent dans la plupart des programmes.

Nous constatons que le calendrier imposé par le ministre sur l'ensemble du processus d'élaboration des programmes et l'organisation des différentes consultations ne permettront pas d'aboutir à des programmes de la qualité dont les élèves et les enseignant-e-s auraient besoin. Nous avons de plus en plus le sentiment que le ministre consulte de façon formelle sans vraiment écouter ni réellement prendre les avis des membres du CSE puisque ces dernier-e-s sont complètement ignoré-e-s. Faut-il rappeler comment s'est déroulé le CSE sur les programmes du lycée général et technologique où aucun amendement n'a été repris alors que la quasi-totalité avait reçu un avis favorable du CSE.

Dans ces conditions, aujourd'hui, la délégation des syndicats de la FSU arrête de participer à ce simulacre de consultation et décide de quitter la séance de ce CSE.

Paris, le 21 mars 2019.

[Lire la déclaration FSU](#) sur les conditions de mise en oeuvre de la réforme professionnelle.